



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Direction Formation et Vie Etudiante

Affaire suivie par  
Nathalie AUTHIE  
Tél. : + 33 5 61 55 74 33  
[nathalie.authie@univ-tlse3.fr](mailto:nathalie.authie@univ-tlse3.fr)

Décision n° 2023-JMB-DFVE-51

**Calendriers et Procédures des  
opérations d'inscriptions  
administratives pour l'année  
universitaire 2023-2024**

## LE PRÉSIDENT

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L841-5, L712-2, L612-1, L612-3, D612-1-1 à D612-30, D612-2 à D612-8 ;
- Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 49 ;
- Vu la délibération 2020/01/CA-004 en date du 20 janvier 2020 portant M. Jean-Marc Broto à la présidence de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;
- Vu La délibération 2023/05/CFVU-55 de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 16 mai 2023 portant proposition du calendrier des opérations des inscriptions administratives pour les Facultés de : Sciences et STAPS (F2SMH) ; Santé ; Cursus paramédicaux et Maïeutique ; Doctorat Sciences ; pour l'IUT de Tarbes ; pour l'IUT A de Toulouse

*Considérant que « Sous réserve des dispositions de l'article D. 612-1-9 (du Code de l'éducation<sup>1</sup>, le président de l'université fixe les périodes et les modalités des opérations d'inscriptions administratives<sup>2</sup> » ;*

*Considérant que « Sous réserve des dispositions de l'article D612-36-2-7 (du Code de l'éducation<sup>3</sup>, le président de l'université fixe les périodes et les modalités des opérations d'inscriptions administratives » ;*

*Considérant que l'inscription est subordonnée à la production, par l'intéressé, d'un dossier personnel dont la composition est définie par le chef d'établissement en application des dispositions générales arrêtées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, ainsi qu'à l'accomplissement des formalités prévues par la réglementation des droits universitaires.<sup>4</sup>*

## DÉCIDE

### Article 1 : Calendrier des opérations d'inscription

Les Opérations d'inscriptions pour l'année universitaire 2023-2024 se dérouleront selon les calendriers suivants (11 feuillets joints<sup>5</sup>). Ces calendriers précisent également les modalités d'inscription via le WEB et/ou en présentiel à la chaîne d'inscription.

<sup>1</sup> Relatif aux inscriptions via la plateforme Parcoursup

<sup>2</sup> Article D612-6 du Code de l'éducation

<sup>3</sup> Article D612-6 du Code de l'éducation

<sup>4</sup> Article D612-4 du Code de l'éducation

<sup>5</sup> Calendrier Inscriptions Administratives Sciences (FSI) – Staps (F2SMH)2023-2024 (2 pages)

Calendrier Inscriptions Administratives Doctorat Sciences 2023-2024 (1 page)

Calendrier Inscriptions Administratives Santé - cursus paramédicaux et maïeutique 2023-2024 (5 pages)



## **Article 2 : Paiement des droits de scolarité et de la contribution de vie étudiante et de campus**

L'inscription est subordonnée au paiement des droits de scolarité. La contribution de vie étudiante et de campus devra préalablement être acquittée auprès du CROUS. Les personnes exonérées de cette contribution devront produire un justificatif de celle-ci,

## **Article 3 : Inscription pédagogique**

À l'issue de l'inscription administrative, l'inscription pédagogique est obligatoire. Elle s'effectue au secrétariat pédagogique de la formation préparée.

## **Article 4 : Inscription hors-délai / dossier incomplet**

Les inscriptions ne pourront être autorisées en cas de demande hors-délai ou en cas de dossier incomplet.

## **Article 5 : Remboursement des droits d'inscription**

Le remboursement des droits d'inscription est possible sur demande lorsque :

- l'étudiant.e change de situation sociale (devient boursier.ère<sup>6</sup>) ;
- l'étudiant.e annule son inscription au motif qu'il ou elle est admis.e dans une filière sélective ;
- l'étudiant.e demande le transfert de son inscription pour le même diplôme dans un autre établissement<sup>7</sup>.

Toute demande de remboursement des droits d'inscription doit parvenir par écrit à la Scolarité générale/DFVE accompagnée des pièces justificatives impérativement avant le **31 octobre 2023** à 16h00.

## **Article 6 : Exécution**

Le directeur général des services de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier est chargé de l'exécution du présent arrêté.

## **Article 7 : Publicité**

Le présent arrêté est transmis à la Rectrice de la région académique Occitanie, chancelière des universités.

Il est affiché dans le bâtiment de l'administration centrale sur le campus de Toulouse. Il fait également l'objet d'une publicité sur le site internet de l'université.



Fait à Toulouse, le 2 juin 2023

Jean-Marc BROTO





UNIVERSITÉ  
TOULOUSE III  
PAUL SABATIER

# CALENDRIERS DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

2023/2024

[HTTPS://WWW.UNIV-TLSE3.FR/INSCRIPTIONS-ADMINISTRATIVES](https://www.univ-tlse3.fr/inscriptions-administratives)

CALENDRIER VOTE PAR LA CFVU DU 16 MAI 2023



## CURSUS LICENCES SCIENCES (FSI) ET STAPS (F2SMH)

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS, SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

	LICENCE / LICENCE PRO	DEUST
1 <sup>ère</sup> année	<p><b>INSCRIPTION EN LIGNE</b></p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup*)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; du 05/07 au 19/07 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées jusqu'au 10/07 inclus</li> <li>&gt; au plus tard le 25/08 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées entre le 11/07 et le 20/08 inclus</li> <li>&gt; du 21/08 au 25/08 pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente »</li> </ul> <p>POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION :</p> <p>FSI : du 03/07 au 21/07 et du 21/08 au 29/09</p> <p>F2SMH : du 03/07 au 21/07 et du 21/08 au 01/09</p> <p>POUR LES ETUDIANTS EN DOUBLE INSCRIPTION CPGE du 17/07 au 29/09</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA Etudes en France du 17/07 au 01/09</p>	<p><b>INSCRIPTION EN LIGNE</b></p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP</p> <p>du 05/07 au 25/08</p>
2 <sup>ème</sup> année	<p><b>INSCRIPTION SUR DOSSIER TELECHARGEABLE</b></p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA UNE DAP VERTE ou autre du 23/08 au 01/09</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT (Primo entrants uniquement)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; du 03/07 au 21/07 pour les étudiants admis avant le 21/07/2023</li> <li>&gt; du 23/08 au 01/09 pour les étudiants admis après le 21/07/2023</li> </ul> <p>POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION :</p> <p>FSI : du 03/07 au 29/09</p> <p>F2SMH : du 03/07 au 01/09</p> <p>POUR LES ETUDIANTS EN DOUBLE INSCRIPTION CPGE du 17/07 au 29/09</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 23/08 au 01/09</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT (Primo entrants uniquement)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; du 03/07 au 21/07 pour les étudiants admis avant le 21/07/2023</li> <li>&gt; du 23/08 au 01/09 pour les étudiants admis après le 21/07/2023</li> </ul> <p>POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION :</p> <p>FSI : du 03/07 au 29/09</p> <p>F2SMH : du 03/07 au 01/09</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 23/08 au 01/09</p>	<p><b>REINSCRIPTION EN LIGNE</b></p> <p>Du 03/07 au 25/08</p>
3 <sup>ème</sup> année	<p><b>INSCRIPTION EN LIGNE</b></p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 23/08 au 01/09</p>	

Tout candidat dont la situation ne figure pas dans le présent document est invité à contacter la scolarité générale : [scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr](mailto:scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr)



## **CURSUS MASTERS SCIENCES (FSI) ET STAPS (F2SMH)**

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS, SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

### **MASTER 1**

POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA MON MASTER (Primo entrants et réinscription )

- > du **03/07 au 21 juillet** pour les candidats admis en phase principale
  - > **Jusqu'au 24/08** pour les candidats admis à partir du 22/07
- POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION (doublants) HORS F2SMH du **03/07 au 29/09**
- POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION (doublants) F2SMH du **03/07 au 01/09**

**INSCRIPTION  
EN LIGNE**

4<sup>ème</sup> année

**INSCRIPTION  
SUR DOSSIER  
TELECHARGEABLE**

POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du **23/08 au 01/09**

### **MASTER 2**

POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT (primo entrants uniquement)

- > du **03/07 au 21/07** pour les étudiants admis avant le 21/07/2023
  - > du **21/08 au 01/09** pour les étudiants admis après le 21/07/2023
- POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT EN M2 PREPA AGRÉGATION
- > du **03/07 au 21/07** pour les étudiants admis avant le 21/07/2023
  - > du **21/08 au 15/09** pour les étudiants admis après le 21/07/2023
- POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION du **03/07 au 29/09**

**INSCRIPTION  
EN LIGNE**

5<sup>ème</sup> année

**INSCRIPTION  
SUR DOSSIER  
TELECHARGEABLE**

POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du **23/08 au 14/09**

## **UPSSITECH ÉCOLE D'INGÉNIEUR**

**UPSSITECH 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, et 3<sup>ème</sup> année**

**INSCRIPTION EN LIGNE**

POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT du **03/07 au 29/09**

POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION du **03/07 au 29/09**

Tout candidat dont la situation ne figure pas dans le présent document est invité à contacter la scolarité générale : [scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr](mailto:scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr)



## CURSUS SANTE

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISEE EN DEHORS DES DATES DONNEES CI-DESSOUS, SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DEROGATION DONNEE PAR LE RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

	ORTHOPHONIE	AUDIOPROTHESE ORTHOPTIE PSYCHOMOTRICITE (1ère et 2ème année Licence Sciences pour la Santé) (3ème année)	Licence Sciences pour la Santé Parcours ERGOTHERAPIE Parcours MANIPULATEUR RADIO Parcours PÉDICURE-PODOLOGUE (1ère et 2ème année)
1 <sup>ère</sup> année	INSCRIPTION EN LIGNE POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup) <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ du 05/07 au 19/07 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées jusqu'au 10/07 inclus</li> <li>➢ au plus tard le 25/08 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées entre le 11/07 et le 20/08 inclus</li> <li>➢ du 21/08 au 25/08 pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente »</li> </ul>	INSCRIPTION EN LIGNE POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup) <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ du 05/07 au 19/07 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées jusqu'au 10/07 inclus</li> <li>➢ au plus tard le 25/08 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées entre le 11/07 et le 20/08 inclus</li> <li>➢ du 21/08 au 25/08 pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente »</li> </ul>	1- INSCRIPTION À L'IFE ou L'IFMEM ou L'IFPP puis 2- INSCRIPTION EN LIGNE A L'UT3  Du 12/07 au 29/09
2 <sup>ème</sup> année	REINSCRIPTION EN LIGNE Du 03/07 au 15/09	REINSCRIPTION EN LIGNE Du 21/08 au 29/09	REINSCRIPTION EN LIGNE Du 10/07 au 29/09
3 <sup>ème</sup> année	REINSCRIPTION EN LIGNE Du 03/07 au 15/09	REINSCRIPTION EN LIGNE Du 21/08 au 29/09	
4 <sup>ème</sup> année	REINSCRIPTION EN LIGNE Du 03/07 au 15/09		
5 <sup>ème</sup> année	REINSCRIPTION EN LIGNE Du 03/07 au 15/09		

Tout candidat dont la situation ne figure pas dans le présent document est invité à contacter la scolarité générale : [scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr](mailto:scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr)



## CURSUS SANTE

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS, SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

	Grade de Licence INFIRMIER IFSI (1ère, 2ème, 3ème année) (IFSI Prefms Toulouse – IFSI Prefms Saint Gaudens - IFSI Albi: Licence Sciences pour la Santé)	Grade de Master INFIRMIER ANESTHÉSISTE	INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE
1 <sup>ère</sup> année	1- INSCRIPTION À L'IFSI correspondant puis 2 -> <b>Pour les étudiants admis via Parcoursup :</b> INSCRIPTION EN LIGNE à UT3 du 12/07 au 15/09 > <b>Pour les étudiants admis hors parcoursup (report d'année...)</b> : - pré-inscription sur ecandidat UT3 du 05/07 au 21/07 puis - inscription en ligne à l'UT3 du 12/07 au 15/09		
2 <sup>ème</sup> année	1 - RÉINSCRIPTION À L'IFSI correspondant 2 - RÉINSCRIPTION EN LIGNE à UT3 du 21/08 au 29/09		
3 <sup>ème</sup> année	1 - RÉINSCRIPTION À L'IFSI correspondant 2 - RÉINSCRIPTION EN LIGNE à UT3 du 21/08 au 29/09		
4 <sup>ème</sup> année		1 - INSCRIPTION À L'EIA 2 - PRÉ-INSCRIPTION SUR ECANDIDAT UT3 du 17/07 au 28/08 3- INSCRIPTION EN LIGNE UT3 du 18/07 au 29/09	1- PRÉ-INSCRIPTION SUR ECANDIDAT UT3 puis 2- INSCRIPTION EN LIGNE UT3 Du 23/08 au 29/09
5 <sup>ème</sup> année		1 - RÉINSCRIPTION À L'EIA 2 - RÉINSCRIPTION EN LIGNE à UT3 Du 10/07 au 29/09	REINSCRIPTION EN LIGNE Du 10/07 au 29/09

Tout candidat dont la situation ne figure pas dans le présent document est invité à contacter la scolarité générale : [scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr](mailto:scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr)



# CURSUS SANTÉ

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS. SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

	MÉDECINE	PHARMACIE	DENTAIRE
<b>1<sup>ère</sup> année</b>	<p>POUR LES ETUDIANTS EN PASS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; du 05/07 au 19/07 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées jusqu'au 10/07 inclus</li> <li>&gt; au plus tard le 25/08 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées entre le 11/07 et le 20/08 inclus</li> <li>&gt; du 21/08 au 25/08 pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente »</li> </ul> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 17/07 au 01/09 inscription en ligne</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA UNE DAP VERTE du 23/08 au 01/09 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>	<p><b>DEUST Préparateur en pharmacie</b></p> <p>1- INSCRIPTION AU CFA puis 2- INSCRIPTION EN LIGNE à UT3 du 12/07 au 15/09</p>	
<b>2<sup>ème</sup> année</b>	<p><b>DFGSM2</b></p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 18/07 au 05/09                      Doublant: du 22/08 au 15/09</p> <p>Passerelle: du 23/08 au 01/09 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>	<p><b>DFGSP2</b></p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 18/07 au 05/09                      Doublant/enjambeurs : du 05/09 au 29/09</p> <p>Passerelle: du 23/08 au 01/09 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>	<p><b>DFGSO2</b></p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 18/07 au 05/09</p> <p>Doublant: du 19/07 au 29/09</p>
<b>3<sup>ème</sup> année</b>	<p><b>DFGSM3</b></p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 11/07 au 16/09                      Doublant: du 12/09 au 16/09</p> <p>Passerelle: du 23/08 au 01/09 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>	<p><b>DFGSP3</b></p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 05/09 au 29/09                      Doublant/enjambeurs : du 05/09 au 29/09</p> <p>Passerelle: du 23/08 au 01/09 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>	<p><b>DFGSO3</b></p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 10/07 au 29/09 (doublants inclus)</p>
<b>4<sup>ème</sup> année</b>	<p><b>DFASM1</b></p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 06/07 au 16/09</p> <p>Transfert ou Passerelle: du 23/08 au 01/09 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>	<p><b>MASTERS 1</b></p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIAMON MASTER (primo entrants et réinscription )</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; du 03/07 au 21 juillet pour les candidats admis en phase principale</li> <li>&gt; Jusqu'au 24/08 pour les candidats admis à partir du 22/07</li> </ul> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription) du 23/08 au 01/09</p>	<p><b>DFASP1</b></p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 06/07 au 29/09                      Doublicants: du 06/07 au 29/09</p> <p><b>DNO 1<sup>ère</sup> ANNEE</b></p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 23/08 au 29/09</p>

Tout candidat dont la situation ne figure pas dans le présent document est invité à contacter la scolarité générale : [scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr](mailto:scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr)



## CURSUS SANTÉ

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

	MAIEUTIQUE	DE MASSO-KINE
<b>2<sup>ème</sup> année</b>	<b>DFGSMa2</b> 1-INSCRIPTION ÉCOLE DE SAGES-FEMMES 2-RÉINSCRIPTION EN LIGNE UT3 du 04/09 AU 15/09	1 - INSCRIPTION À L'IFMK  2 - PRÉ-INSCRIPTION SUR ECANDIDAT UT3 du 10/07 au 20/07  3- INSCRIPTION EN LIGNE UT3 du 11/07 au 15/09
<b>3<sup>ème</sup> année</b>	<b>DFGSMa3</b> 1-RÉINSCRIPTION ÉCOLE DE SAGES-FEMMES 2-RÉINSCRIPTION EN LIGNE UT3 du 04/09 AU 15/09	1 - RÉINSCRIPTION À L'IFMK  2 - RÉINSCRIPTION EN LIGNE À UT3 Du 23/08 au 15/09
<b>4<sup>ème</sup> année</b>	<b>DFASMa1</b> 1-RÉINSCRIPTION ÉCOLE DE SAGES-FEMMES 2-RÉINSCRIPTION EN LIGNE UT3 du 04/09 AU 15/09	1 - RÉINSCRIPTION À L'IFMK  2 - RÉINSCRIPTION EN LIGNE À UT3 Du 23/08 au 15/09
<b>5<sup>ème</sup> année</b>	<b>DFASMa2</b> 1-RÉINSCRIPTION ÉCOLE DE SAGES-FEMMES 2-RÉINSCRIPTION EN LIGNE UT3 du 04/09 AU 15/09	1 - RÉINSCRIPTION À L'IFMK  2 - RÉINSCRIPTION EN LIGNE À UT3 Du 23/08 au 15/09

Tout candidat dont la situation ne figure pas dans le présent document est invité à contacter la scolarité générale : [scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr](mailto:scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr)



# CURSUS SANTÉ

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS, SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

	MÉDECINE	MASTERS 2	PHARMACIE	DENTAIRE
<b>5<sup>ème</sup> année</b>	<p><b>DFASM2</b> INSCRIPTION EN LIGNE du 06/07 au 15/09</p> <p>Transfert ou Passerelle: du 23/08 au 01/09 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>	<p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECADIDAT (primo entrants uniquement)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ du 03/07 au 21/07 pour les étudiants admis avant le 21/07</li> <li>➢ du 21/08 au 01/09 pour les étudiants admis après le 21/07</li> </ul> <p>POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION du 03/07 au 29/09</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 23/08 au 14/09 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>	<p><b>DFASP2</b> INSCRIPTION EN LIGNE du 06/07 au 15/09</p> <p>Doublants: du 06/07 au 29/09</p>	<p><b>DFASO2</b> INSCRIPTION EN LIGNE du 10/07 au 29/09 (doublants inclus)</p>
<b>6<sup>ème</sup> année</b>	<p><b>DFASM3</b> INSCRIPTION EN LIGNE du 06/07 au 15/09</p> <p>Transfert ou Passerelle : du 23/08 au 01/09 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>		<p><b>3ÈME CYCLE COURT INDUSTRIE OU OFFICINE</b> + THESE</p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 06/07 AU 29/09</p>	<p><b>6<sup>ÈME</sup> ANNÉE</b> INSCRIPTION EN LIGNE du 10/07 au 29/09 (doublants inclus)</p>
<b>7<sup>ème</sup> année</b>	<p><b>INSCRIPTION À LA FACULTÉ DE MEDECINE PURPAN :</b> Internes – DES – FST : du 06/09 au 29/10 Internes 1ère année promotion 2021 : du 04/10 au 15/10 DESC (inscription post internat) : du 02/11 au 30/11 Formalités détaillées sur <a href="http://www.medecine.univ-tlse3.fr">www.medecine.univ-tlse3.fr</a> (Etudes/Inscriptions/Rattachement administratif à Purpan)</p>	<p><b>INTERNES (DES)</b> INSCRIPTION EN LIGNE pour les 2ème, 3ème et 4ème années du 02/10 au 30/11</p> <p>Inscription à la faculté de Pharmacie, bureau du 3ème cycle exclusivement pour les 1ère année du 01/10 au 30/11 <a href="mailto:pharmacie.resp-scolaire@univ-tlse3.fr">pharmacie.resp-scolaire@univ-tlse3.fr</a> (attestation de réussite du DFASP pour les nouveaux internes)</p>		
<b>8<sup>ème</sup> année</b>	<p><b>INSCRIPTION À LA FACULTÉ DE MEDECINE RANGUEIL:</b> DES médecine générale : ➢ 1ère année : du 06/09 au 08/10 ➢ 2ème et 3ème année : du 09/09 au 27/10 (inscription en ligne uniquement)</p>			
<b>9<sup>ème</sup> année</b>	<p>Thèse médecine générale : du 06/09 au 26/11 DES biologie médicale : du 06/09 au 22/10 DESC biologie médicale: du 06/09 au 26/11 DU/DIU/CAPACITES : du 06/09 au 26/11 Formalités détaillées sur <a href="https://www.medecine.univ-tlse3.fr">https://www.medecine.univ-tlse3.fr</a> (Formations/3ème cycle/Inscriptions gérées par Rangueil)</p>			
<b>10<sup>ème</sup> année</b>				<p><b>THESE</b> INSCRIPTION EN LIGNE du 10/07 au 29/09</p> <p><b>DES :</b> Prendre rendez-vous à la scolarité du Département odontologie = 05 62 17 29 32 <a href="mailto:dentaire.scolaire@univ-tlse3.fr">dentaire.scolaire@univ-tlse3.fr</a> à partir du 01/10 au 30/11 <b>CES :</b> inscription du 01/10 au 30/11 au département Odontologie <b>DU :</b> inscription du 01/10 au 30/11 au service de la formation continue ou au Département d'Odontologie (si étudiants inscrits en 6e année, en thèse ou en DES)</p>

Tout candidat dont la situation ne figure pas dans le présent document est invité à contacter la scolarité générale : [scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr](mailto:scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr)



**DOCTORAT SCIENCES****1<sup>re</sup> année de doctorat**

du 28 août au 27 octobre 2023

<http://www.univ-tlse3.fr/inscriptiontroisiemecycle>

rubrique inscription 1<sup>re</sup> année

**2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année de doctorat**

du 10 juillet au 02 octobre 2023

<http://www.univ-tlse3.fr/inscriptiontroisiemecycle>

rubrique inscription 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année

**4<sup>e</sup> année de doctorat et au-delà**

du 4 septembre au 27 octobre 2023

<http://www.univ-tlse3.fr/inscriptiontroisiemecycle>

rubrique inscription 4<sup>e</sup> année et +

Pour les doctorant.e.s soutenant leur thèse  
entre le 1/01/2024 et le 31/08/2024 ou au-delà

*Les doctorants soutenant leur thèse  
entre le 1/09/2023 et le 31/12/2023*

*ne doivent pas se réinscrire au titre de l'année universitaire 2023/2024*

**Adresse :**

Université Toulouse III - Paul Sabatier  
DFVU - Scolarité Doctorat Sciences - HDR  
Bâtiment Administratif Central - RDC  
118 route de Narbonne  
31062 Toulouse cedex 9



# IUT de Tarbes Calendrier des inscriptions administratives 2023-2024

BUT 1ère année	
Inscription en ligne	<p><b>Vous avez été admis et vous avez confirmé</b> entre le 1er juin et le 10 juillet inclus</p> <p><b>Vous devez vous inscrire impérativement</b> entre le 06 juillet et le 19 juillet avant le 25 août</p> <p>↑</p> <p>↑</p> <p>↑</p> <p>↑</p>
Inscription par envoi du dossier d'inscription	<p><b>Pour les étudiants admis via Parcoursup</b></p> <p>entre le 11 juillet et le 20 août inclus à partir du 21 août</p> <p><b>Redoublant</b></p> <p>Réinscription</p> <p>entre le 17 juillet et le 31 juillet</p> <p><b>Cas particuliers</b> (GMP Geipi, Retour césure, autres cas...)</p> <p>Prendre contact avec le service scolarité</p>

BUT 2ème année - BUT 3ème année	
Inscription en ligne	<p>Réinscription</p> <p>entre le 17 juillet et le 31 juillet</p> <p>↑</p>
Inscription par envoi du dossier d'inscription	<p><b>Passage année supérieur et redoublants</b></p> <p><b>Cas particuliers</b> (Réorientation nouveaux inscrits en S3 ou S5)</p> <p>Prendre contact avec le service scolarité</p>
Inscription Formation Continue et Alternance	<p><b>Formation Continue et Alternance</b></p> <p>Le service Formation Continue et Alternance enverra par mail la procédure à suivre</p>

Licences professionnelles	
Inscription Formation Continue et Alternance	<p><b>Formation Continue et Alternance</b></p> <p>Vous avez été admis, vous avez confirmé et vous avez un contrat en alternance</p> <p>entre le 3 avril et le 21 août inclus à partir du 28 août</p> <p>↑</p> <p>↑</p> <p>Vous devez vous inscrire impérativement</p> <p>entre le 06 juillet et le 28 août avant le 04 septembre</p> <p><b>Le service Formation Continue et Alternance enverra par mail la procédure à suivre</b></p>

**FERMETURE DE L'IUT**  
du **24 juillet 2023** au **20 août 2023**



## CALENDRIER D'INSCRIPTIONS ET DE REINSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2023/2024

### IUT Paul Sabatier (Toulouse, Auch, Castres)

*(Aucune inscription ne sera autorisée en dehors des dates données ci-dessous, sauf en cas d'obtention d'une dérogation donnée par le responsable pédagogique de la formation)*

BUT 1ERE ANNEE		
<b>1</b> è r e  A N N E E	<b>INSCRIPTION EN LIGNE</b> ou dossier téléchargeable (voir modalité sur site web)	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA <b>PARCOURSUP</b> (dates imposées par Parcoursup) <b>du 05/07 au 19/07-12h</b> pour les candidats admis du 01/06 au 10/07  <b>du 11/07 au 20/08</b> pour les candidats admis entre le 11/07 et le 20/08  <b>dans les 8 jours qui suivent votre réponse</b> pour les candidats admis au-delà du 20/08 <b>au plus tard le 20/08</b> pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente »
		POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION (redoublement) : <b>du 10/07 au 21/07</b>
		POUR LES ETUDIANTS Autres : <b>du 05/07 au 01/09</b>

BUT 2EME ANNEE		
<b>2</b> è m e  A N N E E	<b>INSCRIPTION EN LIGNE</b> ou dossier téléchargeable (voir modalité sur site web)	POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION : <b>du 10/07 au 21/07</b>
		POUR LES ETUDIANTS Autres : <b>du 05/07 au 01/09</b>

BUT 3EME ANNEE - LP - L3 INFOCOM		
<b>3</b> è m e  A N N E E	<b>INSCRIPTION EN LIGNE</b> ou dossier téléchargeable (voir modalité sur site web)	POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION : <b>du 10/07 au 21/07</b>
		POUR LES ETUDIANTS Autres : <b>du 05/07 au 01/09</b>